



# CHAPTELAT

MAGAZINE

vosre  
BULLETIN MUNICIPAL



NOTRE DOSSIER P.4

## Une boulangerie en centre bourg



Zoom : Aménagement d'un parking paysager P.3



Jeunesse : Lancement d'un café des parents P.5

# EDITO



Julie LENFANT, Maire de Chaptelat,  
Guillaume GUERIN Président de Limoges métropole

“ Mesdames, Messieurs,

**C'est avec un très grand plaisir** que nous nous retrouvons autour de nombreux événements proposés par nos associations : marchés, randos, balade contée, expositions, Cluedo géant, théâtre...

Les activités fleurissent à nouveau de jour en jour et cela nous fait du bien à tous.

## Merci !

**Je remercie le tissu associatif** si précieux. Après avoir rencontré des représentants associatifs au fil des assemblées générales, tous, appellent au sursaut du bénévolat au risque de voir disparaître nos rendez-vous qui nous sont chers. **Alors n'hésitez plus, devenez bénévole**, devenez acteur de la commune, participons au vivre ensemble !

Telle est également la volonté des femmes et des hommes qui m'entourent. Je remercie les volontaires du quotidien : élus municipaux et agents de la collectivité œuvrant pour le **maintien d'un service public de qualité : accueil, écoute et réactivité** sont nos maîtres mots. C'est ainsi que se mettent en place de nouveaux dispositifs : l'ALSH la FABRIK', des aides via le CCAS, ou encore « la famille Papote » (échanger sur les questions liées à la parentalité).

## Développer l'attractivité et impulser une dynamique.

Nous poursuivons notre engagement en faveur d'une meilleure attractivité, en accompagnant les porteurs de projets et en renforçant les flux en centre-bourg.

Je salue les acteurs du secteur économique, du secteur médical et paramédical qui ont déjà fait le choix de s'installer à Chaptelat. C'est en cohérence que nous **avons œuvré à l'installation de la première boulangerie (dépôt-vente) « la maison des**

**gourmandises** » rue Saint Eloi, au sein d'un local communal rénové à cet effet.

## L'embellissement de la commune

Maintenir l'attractivité, cela s'articule également autour de l'embellissement de la commune. À cet effet, nous aménageons **un parking paysager de 24 stationnement, Place de l'Abbé Rousseau**. Cet engagement de campagne municipale est le fruit d'une concertation avec Limoges Métropole dont les fondamentaux ont été débattus plusieurs mois, comme son financement intégralement assuré par Limoges Métropole.

C'est d'ailleurs à Chaptelat qu'a été adopté par les 20 communes et son conseil communautaire le **projet de territoire de Limoges Métropole**. Il s'agit d'un travail collectif pour porter des ambitions communes à l'échelle intercommunale. Une vision se partage au regard de l'intérêt général.

## Un plan de sobriété énergétique communal

Comme vous le savez, des éléments conjoncturels impacteront fortement nos budgets 2022 et 2023. **La hausse attendue du prix de l'énergie sur le contrat communal groupé avec le SEHV 87 (2023-2025) serait multiplié par 2,2 pour l'électricité et 2,5 pour le gaz, soit un surcoût d'environ 107 700 euros pour 2023 et peut-être tous les ans**. Aussi soyez certains que nous doublons nos efforts et notre vigilance sur l'ensemble des postes concernés. Nous appliquons **dès à présent un plan de sobriété énergétique communal avec des mesures exceptionnelles** : prolongement de l'extinction partielle de l'éclairage public, diminution de l'installation des illuminations de Noël, études sur la création d'un réseau de chaleur...

Mesdames Messieurs, vous l'avez compris, nous sommes au travail et en synergie afin de permettre à Chaptelat d'avancer vers un avenir toujours aussi **paisible et serein**.

## Bien sincèrement

“  
**Julie LENFANT,**  
Maire de Chaptelat

Déléguée communautaire à Limoges Métropole



Signature du projet de  
Territoire de Limoges  
Métropole à Chaptelat le  
18/12/2021



Arrivé d'un apprenti au service des espaces verts :  
Kilian GUILLAUME



Sortie du centre de loisirs La Fabrik à Vassivière, juin 2022



Chap't Nature le 21 et 22 mai



## Un parking paysager à l'esplanade de l'Église ! Un ensemble convivial, associant en douceur « composition urbaine et paysagère »



Parking actuel

Le parking de terre battue place de l'église rue St Eloi va entamer sa profonde mue dès le mois d'octobre 2022.

Fruit d'une concertation avec les services de Limoges Métropole, les fondamentaux de l'aménagement ont été débattus durant plusieurs mois. Autour du maire de Chaptelat et de ses adjoints, les concepteurs paysagers de Limoges Métropole ont permis de développer un projet dont les aménagements répondent au-delà du fonctionnel (retrouver du lien avec la rivière anglaise de l'église, limiter l'imperméabilisation des sols par l'utilisation de matériaux alvéolaires...).

En effet, au-delà du **stationnement de 24 places**, les abords seront aménagés avec du mobilier urbain « naturel » en bois, agrémentés d'arbres procurant des espaces ombragés valorisant le site de l'église.

Matériaux, végétaux, composition de l'espace... Tout a été mis en œuvre pour contribuer à l'embellissement du centre-bourg pour intégrer harmonieusement ce parking. Les emplacements voués au stationnement seront réalisés avec des minéraux « engazonnés ».



La proposition de rénovation qui résulte de la concertation

Un diagnostic stratégique est mené en parallèle avec les services de Limoges Métropole afin d'étudier les impacts des flux du centre bourg, notamment la rue St Eloi (stationnement, point d'attractions...).

### Le calendrier de réalisation :

**Les travaux débuteront début octobre 2022**, pour une livraison du parking paysager début 2023. Pendant cette période, le parking sera entièrement fermé au public afin de laisser « pousser » les parties de stationnement engazonnées. **Les élus municipaux ont pu négocier la prise en charge financière par Limoges Métropole à hauteur de 162 000€ TTC.**

## Les travaux d'extension du cimetière sont lancés !

Afin de répondre à la limite de capacité actuelle du cimetière et à l'évolution des pratiques funéraires, et après de longs mois de procédure (enquête publique...), **l'extension du cimetière communal s'apprête à débuter en ce début du mois d'octobre 2022**. Un projet important, motivé d'une part par le fait que la plupart des concessions du cimetière actuel ont été pourvues, et d'autre part par la volonté du Conseil Municipal de créer des emplacements supplémentaires.

*Le cimetière actuel a une superficie de 5150m<sup>2</sup> (reste 200m<sup>2</sup>) pour les inhumations, 24 cases de columbarium (reste 7), 7 cavernes (reste 2).*

Ce chantier, prévu pour une durée de 6 mois, est cofinancé à part égale par la commune et Limoges Métropole via un fonds de concours. Le coût global des travaux d'un montant de **180 000 € TTC sera donc financé par Limoges Métropole à hauteur de 50 % et par la commune de Chaptelat à hauteur de 50 %** du montant total de l'opération.

### Détail du projet :

- L'extension du cimetière se situe sur une parcelle contiguë au cimetière actuel ;
- La capacité envisagée pour l'agrandissement est de 24 emplacements de 4 places et 40 emplacements simples pour les caveaux, de 20 cavernes et de 24 cases de columbarium ;

- Un accès est prévu depuis la rue des Aurières ainsi qu'une liaison avec le cimetière actuel avec un parking dédié en partie haute ;
- Il sera desservi par une allée principale et des contre-allées en chaussée végétalisée.



### Le saviez-vous ?

114 tombes allemandes + 1 tombe tchèque au cimetière de Chaptelat.

Le Mas Eloi, anciennement centre aéré de la ville de Limoges, était lors de la première guerre mondiale un hôpital militaire. Il en résulte, dans le cimetière communal, la présence de nombreuses tombes de soldats allemands, victimes pour la plupart de l'épidémie de grippe espagnole. Depuis, la population et la municipalité de Chaptelat n'ont cessé d'entretenir ces tombes...



### La revitalisation de notre centre bourg passe notamment par de nouveaux commerces, une plus grande place laissée aux piétons et une valorisation du patrimoine.

Chaptelat est une commune de la première couronne de Limoges Métropole avec la particularité d'avoir un tissu économique d'une commune de deuxième couronne. La revitalisation du centre bourg est donc l'axe stratégique central de l'équipe municipale. Depuis plusieurs années et grâce à un travail de prospection, le centre-bourg a vu naître plusieurs installations. Nous poursuivons notre investissement communal pour proposer des espaces à d'éventuels porteurs de projets.

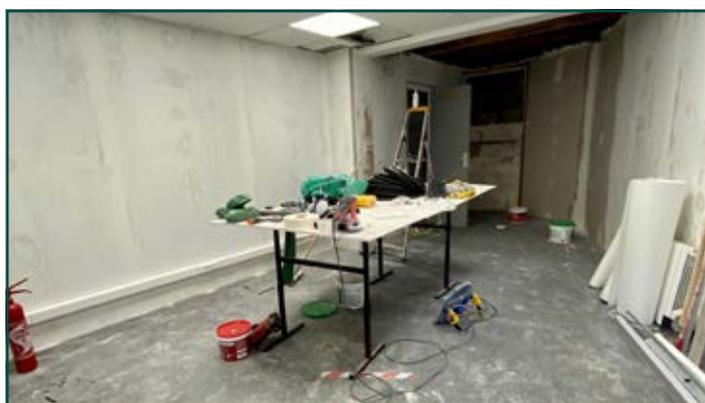
Une action combinée sur tous les leviers permettra de saisir les opportunités afin d'améliorer la qualité de vie des habitants (commerces de proximité, services complémentaires...). L'équipe municipale dont notamment Pascal Pardoux et Maryvonne Tamagnaud-Pontello, élus, travaillent autour d'une mise en réseau par un mode de "faire ensemble" qui traduit la richesse du tissu local présent dans les territoires périurbains.

### Une action de dynamisation du centre bourg avec l'installation de la 1<sup>ère</sup> boulangerie rue Saint Eloi « La maison des gourmandises »



Baptisée « **La maison des gourmandises** », elle a ouvert dès le mois de juin en plein centre-bourg, en lieu et place de l'agence postale. La poste, désormais installée dans les locaux de la mairie, jouit d'une entrée indépen-

dante, appréciée par tous les usagers.



« **La maison des gourmandises** » propose des pains, des viennoiseries, des pâtisseries, un rayon traiteur et des spécialités, dans le même registre de ce qui se fait déjà avec succès à Couzeix, dans le magasin ouvert fin 2020.

En effet, les jumeaux **Antoine et Baptiste MAYNE** souhaitent élargir leur chalandise et l'opportunité offerte par la municipalité de Chaptelat de créer cette boulangerie leur en offre l'occasion. Ces jeunes professionnels, par ailleurs pompiers volontaires, seront ravis d'accueillir la clientèle catalacoise. Ils ont aussi pour l'occasion créé un gâteau « **le catalacois** » qui charmera vos papilles.

La municipalité s'est fortement impliquée en réhabilitant le local par des travaux effectués en régie (4 700 €) et de rénovation (16 000 €), et en proposant 6 mois de loyers gratuits. Il est important de préciser que la région Nouvelle-Aquitaine a apporté son concours financier à hauteur de 20% sur les travaux financés par la mairie dans le cadre de l'appui au développement

économique du centre-bourg, ainsi que 30% de la part de l'Etat dans le cadre de la DETR.

De leur côté, la boulangerie a pris en charge intégralement la décoration intérieure et les équipements nécessaires à la commercialisation pour environ 50 000 €.





### Lancement d'un nouveau service aux familles « la famille PAPOTE » !



C. MASDIEU et S. FRANCILOUT LAVERGNE

L'idée a germé depuis quelque temps, sous l'impulsion d'une élue municipale Christel MASDIEU, de **créer un espace bienveillant libre de parole, dédié à**

**la parentalité.** Ce rendez-vous périodique permettra d'échanger sur son ressenti et ses opinions, le tout animé par des intervenants sous forme d'ateliers pédagogiques.

#### Pour qui ?

Pour toute la famille : pour tous les parents (seuls ou en couple) d'enfants de tous âges, mais aussi les beaux-parents et les grands-parents...

#### Comment ?

Les participants vivent et expérimentent des outils et pratiques afin de se les approprier et de les utiliser au quotidien.

#### Quand ?

**Vendredi 25 novembre de 19h à 21h**

**Enfants : émotions et besoins... comment mieux les comprendre ?** votre enfant est en colère, triste, joyeux, peureux... les émotions s'enchaînent. Parfois, vous avez envie de le comprendre, de l'aider et à d'autres moments... son comportement vous « énerve » ! on en parle ensemble en mode convivial et ludique.

Les futurs ateliers seront animés par **Sylvie FRANCILOUT LAVERGNE** intervenante en relation famille, **ce service est gratuit** avec une inscription par mail obligatoire :

[sylvie.francilloutlavergne@gmail.com](mailto:sylvie.francilloutlavergne@gmail.com)

### La FabriK' s'agrandit



La commune vient d'accueillir Céline NOUARD, jeune agent territorial d'animation dans le cadre d'une mutation avec une commune voisine.

Diplômée et expérimentée dans le secteur de la jeunesse, elle assure désormais **la direction de notre centre de loisirs la FabriK'.**

D'autres missions lui incombent comme l'encadrement du périscolaire à l'école, et du personnel entretenant les locaux communaux.

*Nous lui souhaitons la bienvenue !*



Pour information, le centre de loisirs a obtenu l'agrément de Jeunesse et Sport pour **augmenter sa capacité de 40 à 60 enfants** afin de satisfaire les demandes constantes des familles. La commune bénéficie d'un **soutien financier de la CAF** et cette année une demande de subvention sera sollicitée auprès du **Département.**

Les inscriptions pour l'ALSH la FabriK' sont ouvertes quinze jours avant les vacances scolaires. Une réponse est apportée à chaque famille la première semaine des vacances. Les bulletins d'inscriptions sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la mairie.

### Un nouveau mode de paiement facilité pour les familles

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, il est possible de payer en E-CESU. Ainsi, les familles pourront régler leurs factures directement sur le **portail CR-CESU** en indiquant :

- Le code NAN : 1690766\*1
- Leur numéro de facture. Ce mode de paiement en **CESU/E-CESU est accepté pour la garderie périscolaire et l'ALSH centre de loisirs la FABRI'K.**



### Accompagner des projets innovants

À Chaptelat, nous expérimentons et valorisons un projet innovant pour les CM2 : la classe dite « **FLEXIBLE** ». Cette classe dite « flexible » a été initiée par la maîtresse de CM1 CM2, **Mme Nathalie MARTIN.** Il s'agit d'une approche pédagogique canadienne encore trop peu connue mais dont le principe est simple : l'espace d'apprentissage devrait être aménagé de telle sorte que les apprenants puissent trouver la position qui leur procure le plus de confort et de concentration lors de l'activité qu'ils doivent réaliser. La mobilité de l'enfant durant sa journée de classe améliore les capacités d'apprentissage. Face à cette initiative, la municipalité aimerait déposer un dossier pour innovation pédagogique auprès de l'éducation nationale afin d'encourager ce nouveau mode d'éducation. L'objectif étant d'avoir des élèves **plus autonomes et une meilleure coopération** entre eux, ainsi l'école de Chaptelat montre qu'une autre éducation est possible.



De gauche à droite, Mme Martin maîtresse CM1/CM2, Mme Meunier Députée de la Haute-Vienne, Mme LENFANT Maire de Chaptelat, Mme Blondeau Directrice de l'école



## Pose d'une nouvelle signalétique par le Département 87



Un important travail d'entretien et de création des chemins catalacois a été réalisé par des élus (Thierry PEYRAT et Christian PROVOST) et de nombreux bénévoles. Il leur a fallu beaucoup de persévérance et de sueur pour mettre en valeur les nouveaux circuits de randonnée (création de nouveaux chemins, convention de passage avec les propriétaires, balisage...). Le fruit de leur travail a permis d'obtenir du département leurs inscriptions au **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)** ouverts à la randonnée pédestre, et éventuellement équestre et VTT. Les dépliants des chemins sont disponibles en mairie et sur le site internet de la mairie, venez les découvrir !

## Extinction de l'éclairage public

Depuis le 29 juin, Chaptelat a expérimenté **l'extinction de l'éclairage public qui se prolongera jusqu'à fin octobre**.

Cette expérimentation vise à réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse et s'inscrit dans une démarche environnementale forte souhaitée par la Ville pour que Chaptelat devienne plus écoresponsable et s'inscrire dans la trame nocturne de Limoges Métropole.

La ville **pourra prétendre en 2024 à la 3<sup>ème</sup> étoile** du label « **Villes et Villages étoilés** » en reconnaissance d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne tant pour les humains que pour la biodiversité.

La municipalité, dans le cadre de la crise énergétique et de la réduction des coûts, a décidé le 3 octobre 2022 de **couper l'éclairage public sur toute la commune de 21h00 à 06h00**.



## Réfection du toit de la Maison des associations

La couverture du toit de la maison des associations en avait bien besoin. Les travaux de réfection ont été confiés à **l'entreprise catalacoise AZC Limousin** pour un montant total de **19 000 € TTC**. La recherche de financement a permis à la commune d'obtenir un soutien financier du Département de la Haute-Vienne (CTD 2021) à hauteur de 10% et de l'Etat via la DETR à hauteur de 20%.



## Actualité

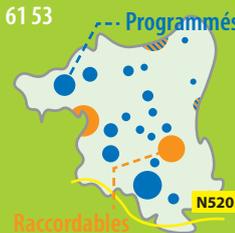
Actualité



**Installation d'une jeune ostéopathe** à la maison pluridisciplinaire communale au 2 impasse Nantilde à CHAPTELAT.

À compter du mois d'octobre, la maison pluridisciplinaire communale s'est enrichie d'une nouvelle spécialité avec l'installation d'une ostéopathe, Madame Céline MERMILLIOD, fraîchement diplômée. Souhaitons-lui la bienvenue ! Téléphone : 06 27 41 61 53

**Le déploiement de la fibre** est en cours sur la commune. Camion fibre Orange place de la mairie le 18/10 de 10h à 18h00



## En bref

En bref - Actualité - En bref - Actualité

**Nouveau terrain de pétanque à BOURDELAS** : À la demande d'habitants, Nicolas Dechaux, élu, a proposé, un terrain de pétanque a été créé pour offrir une nouvelle activité aux administrés de la commune. La réalisation a été confiée aux agents communaux en juin 2022.

**Prochaine réunion Séniors** organisée par Laetitia VERGNE, élue municipale, jeudi 24 novembre, 14h30 salle des mariages Mairie avec la participation de l'association UFC Que Choisir : sobriété énergétique, les bons gestes, les bons plans et les arnaques.

## CHIFFRES CLÉS

Travaux de voirie  
(réfection, mise en sécurité...)

- 40 000 €** Allée des grands chênes, allées des remises, chemin de la pépinière (septembre)
- 42 990 €** Route du Mas Eloi (juin)
- 29 430 €** Rue de la Trémie (juin)
- 9 408 €** Impasse des Herbacées (juin)
- 7 691,50 €** La Halte (juin)
- 5 671,20 €** Puy Pelat (juin)
- 3 000 €** Rénovation marquage signalisation centre bourg (juillet)



### **Olivier GIRAUD, pépiniériste producteur, PEPIPLANT**

Originaire de Toulouse, il y a grandi jusqu'à la fin de ses études en agronomie.

Pendant ces années au sein de l'**École d'Ingénieurs de PURPAN**, il a eu l'opportunité de travailler aux quatre coins du monde, et ce fût particulièrement lors d'un

de ces stages que **sa passion pour le végétal a germé**. C'est dans la pépinière du Jardin Botanique Royal de Londres (Kew), qu'il fut initié au travail de pépiniériste. Il s'occupait de l'entretien et de la multiplication des collections de fougères et d'autres plantes épiphytes.

Sorti des études, il s'engage dans les **Terres Australes et Antarctiques Françaises** dans un service civique de 15 mois. Il prend ainsi en charge la pépinière de la réserve naturelle sur l'île d'Amsterdam pour le programme de reforestation de l'île.

De retour en métropole, il travaille quelques années dans le Sud-Est en maraîchage en tant que chef de culture pour une coopérative agricole. La prise de responsabilités et la gestion d'exploitation lui donnent envie et lui laissent penser qu'un jour ou l'autre il se mettrait à son propre compte.

C'est alors fin 2019 qu'il emménage à Limoges pour rejoindre sa compagne qui elle, est originaire de la région. Au moment où il accepte un poste de formateur remplaçant au lycée agricole des Vaseix, **il découvre la mise en vente de la pépinière à Chaptelat**. Il y voit ainsi l'opportunité de concrétiser ce qui lui trottait en tête. Malgré le contexte de confinement et les cours de sciences des végétaux à dispenser, les démarches administratives d'installation ont pu se faire dans les temps.

Après 25 ans d'activité, M. Aigueperse prend sa retraite et lui cède sa place. **La pépinière change donc de mains, mais pas du jour au lendemain !** Pendant plusieurs mois, ils ont travaillé ensemble à remettre en état les infrastructures ainsi qu'à relancer la multiplication des plantes. Il a pris le temps de lui partager son savoir-faire, afin qu'à son tour il puisse fournir la même qualité de production.

Dans cette continuité, il entretient ce savoir-faire et il perpétue ce travail de passionné, qui malheureusement tend à être remplacé par des jardineries.

**Il produit une large gamme de végétaux d'extérieur rustiques : plantes vivaces, arbres et arbustes d'ornement, arbres fruitiers, petits fruits. Il est là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos projets d'aménagements.**

Vous êtes les bienvenus à la pépinière du Lundi au Samedi entre 8h et 18h. Au plaisir de vous accueillir !



Réunion séniors à la salle des mariages de la mairie



Scène ouverte les 18 et 19 juin à l'esplanade de l'église



Spectacle URBAKA à l'esplanade de l'église le 28 juin

# CONTACTS UTILES

## Commune de Chaptelat

### Mairie

05 55 39 94 52  
chaptelat.limousin@wanadoo.fr  
www.mairie-chaptelat.fr  
54 rue Saint-Éloi, 87270 Chaptelat



### Heures d'ouvertures

Lundi	10 <sup>h</sup> 00 - 12 <sup>h</sup> 00	14 <sup>h</sup> 00 - 17 <sup>h</sup> 30
Mardi		14 <sup>h</sup> 00 - 17 <sup>h</sup> 30
Mercredi	10 <sup>h</sup> 00 - 12 <sup>h</sup> 00	14 <sup>h</sup> 00 - 18 <sup>h</sup> 00
Jeudi		14 <sup>h</sup> 00 - 17 <sup>h</sup> 30
Vendredi	10 <sup>h</sup> 00 - 12 <sup>h</sup> 00	14 <sup>h</sup> 00 - 16 <sup>h</sup> 00
Samedi	10 <sup>h</sup> 00 - 12 <sup>h</sup> 00	

### En cas d'urgence

Élu(e) d'astreinte 06 78 03 33 92

### Agence postale communale

05 55 39 01 58  
54 rue Saint-Éloi, 87270 Chaptelat



### Heures d'ouvertures

Mardi	08 <sup>h</sup> 00 - 12 <sup>h</sup> 00	
Mercredi	10 <sup>h</sup> 00 - 12 <sup>h</sup> 00	14 <sup>h</sup> 30 - 18 <sup>h</sup> 00
Jeudi	08 <sup>h</sup> 00 - 12 <sup>h</sup> 00	
Vendredi		14 <sup>h</sup> 30 - 18 <sup>h</sup> 00
Samedi	09 <sup>h</sup> 00 - 12 <sup>h</sup> 00	

### École

Maternelle : 05 55 39 41 55  
Primaire : 05 55 39 45 50  
Garderie : 05 55 39 60 13  
Restaurant scolaire : 05 55 39 36 38

### Relai assistantes maternelles

M<sup>me</sup> BUREAU Marlène : 06 79 78 36 74



### Micro-crèche

Le repaire des lutins : 05 55 58 84 60



### ALSH, Centre de loisirs la Fabrik'

05 55 39 46 31 ou 06 31 57 82 48  
alshchaptelat@orange.fr



## Département de la Haute-Vienne

Standard : 05 55 45 10 10

### Assistante sociale

M<sup>me</sup> MILLOTTE, 05 55 49 19 99  
ou 05 55 30 92 69 (sur rendez-vous)



### Conciliateur de justice

M Marc DEROIT  
Prendre rdv par mail : marc.deroit@conciliateurdejustice.fr



## Communauté Urbaine Limoges Métropole

Standard : 05 55 45 79 00

### Service de l'eau

05 55 45 62 36  
En cas d'urgence 05 55 04 46 00



### Transports scolaires

05 55 45 78 78

### Déchèteries

0 800 86 11 11 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe)

## Médical

### Cabinet vétérinaire « Les Moustaches »

Docteur FORMOSA : 05 55 32 08 53



### Kinésithérapeutes / Masseurs

M<sup>me</sup> Julie PERRIN et M<sup>me</sup> Eloïse GUILMAND :  
05 87 75 65 50



### Maison pluridisciplinaire

#### Orthophoniste

M<sup>me</sup> BRAUER : 06 04 03 37 17



#### Etiopathe

M<sup>me</sup> LESCOP : 06 37 92 73 73



#### Psychologue

M<sup>me</sup> BOYER : 06 79 55 74 32



#### Ostéopathe

M<sup>me</sup> MERMILLIOD : 06 27 41 61 53



#### Gestalt Thérapie

M<sup>me</sup> FROEHLI LEONIE : 07 66 29 49 08



### Infirmières

M<sup>me</sup> THIBAUD et M<sup>me</sup> CAPERAN : 05 55 36 90 46  
57 Rue Saint Eloi  
M<sup>me</sup> ARNOULT : 06 27 60 89 78  
1 Rue de la Fontaine



### Médecin

M. DOMENGER : 05 55 39 30 99  
57 rue Saint Eloi

### Médecine alternative

Bell'Armonia (massage, énergéticienne...) - 06 44 03 02 63  
56 rue de la Trémie, lieu-dit le Mas Neuf, 87270 Chaptelat

## Commerces

### Boulangerie pâtisserie la maison des gourmandises

61 rue Saint-Éloi - 05 19 56 80 27

### Bar & brasserie Le Limous'ain

73 Rue Saint-Éloi - 05 55 35 41 07

### Garages

#### J.C BONNET

7 rue des Pères Duclou - 05 55 39 94 79

#### AD EXPERT

Chantelauve - 05 55 39 96 66

#### LIA

6 La Borde - 05 55 39 90 92

#### AMG

Motoculteur - 07 87 31 97 76 / Voiture - 06 11 11 62 52

### Coiffeuse Millenium Coiffure

Rue des Pères Duclou - 05 55 36 70 47

## Numéros d'urgences



SAMU - 15



POMPIER - 18



POLICE - 17

### Gendarmerie

Nieul : 05 55 75 80 07 - Aix-sur-Vienne : 05 55 70 13 58

EDF : 0 810 333 087

GDF : 0 810 433 087

